

Éditorial

Alors que la pandémie de la COVID-19 recule et que les restrictions sur les voyages sont levées, l'aviation voit enfin les bénéfices de cette reprise et le niveau de voyages approche, voire dépasse, le niveau prépandémique sur de nombreuses routes aériennes.

Cette reprise comporte également certains risques. Les perturbations créées par la pandémie surpasseront la reprise des vols: la rotation du personnel et le recrutement ont été et resteront pendant un certain temps un défi pour de nombreux acteurs de l'aviation; et il existe potentiellement des risques liés à la probable perte de compétences et à la nécessité de retrouver des équipes pleinement opérationnelles. Il est d'une importance primordiale que les compétences relatives à la sûreté aérienne soient maintenues et renforcées dans le contexte actuel.

L'allègement des restrictions a également permis au projet CASE II de réaliser davantage d'activités sur site depuis le début de l'année 2022, et nous espérons continuer sur cette lancée au profit de tous nos partenaires. Au milieu de l'été, CASE II aura réalisé 48 activités, dont 22 sur site. Nous restons engagés dans la conception et la réalisation d'activités qui apportent une valeur ajoutée à nos partenaires et contribuent à la relance sûre, sécurisée et durable de l'aviation, au bénéfice de tous.



Mark Rodmell

Directeur
du projet CASE II



EQUIPE DE PROJET CASE II



Hanan Achahboun a rejoint le projet CASE II en tant que cheffe de projet le 1er juin 2022.

Titulaire d'un master en sciences politiques, elle a 10 ans d'expérience dans la gestion de projets aux niveaux national et international, avec un accent sur la coopération technique internationale dans le secteur de la sécurité et de la défense au cours des cinq dernières années.

Hanan sera chargée de diriger, gérer et coordonner la mise en œuvre du projet.



Aleksandar Yankov a rejoint l'équipe du projet CASE II le 1er novembre 2021, et il est enthousiaste à l'idée de participer aux activités de la CEAC dans les États partenaires.

Son développement professionnel couvre différents domaines, mais toujours en lien direct avec la sûreté aérienne. Ancien pilote de ligne, il possède également plus de 25 ans d'expérience pratique dans l'élaboration et l'application de réglementations nationales et de normes internationales.

Depuis 1995, et jusqu'à ce qu'il rejoigne l'équipe du projet CASE II, il a occupé plusieurs postes, notamment celui de chef du département de la sûreté à la CAA bulgare, de directeur d'un centre de formation, de conseil et de services de sûreté pour l'aviation, ainsi que de formateur indépendant et de consultant indépendant. Depuis 2013, Alexander est également instructeur de l'OACI en matière de sûreté aérienne.



Miguel Martin Lopez a rejoint le projet CASE II de la CEAC en tant que spécialiste de la sûreté aérienne, détaché par les autorités de l'aviation civile espagnoles, afin de développer et de mettre en œuvre des activités de renforcement des capacités dans les États partenaires.

Miguel a quatre ans d'expérience dans le domaine de la sûreté aérienne, travaillant pour l'Agence espagnole de sécurité et de sûreté aérienne (AES) en tant qu'inspecteur sûreté.

L'année dernière, il s'est spécialisé dans les équipements de sûreté et a participé au groupe de gestion du processus commun d'évaluation des équipements de sûreté (CEP-MG) ainsi qu'au groupe de travail technique de la CEAC en tant que représentant espagnol.



WEBINAIRES

Les activités sur site sont au cœur du projet CASE II et, tout bien considéré, cela reste la méthode privilégiée pour la réalisation des activités.

Cependant, bien que l'organisation d'activités sur site présente de nombreux avantages, l'organisation de webinaires a perduré en 2021 et au premier semestre de 2022. Il est prévu de maintenir leur organisation jusqu'à la fin du projet, soit comme une introduction aux concepts, soit lorsque les déplacements sont problématiques.

Le projet CASE II continue donc à proposer les activités existantes sous forme de webinaires, mais aussi à produire parallèlement des webinaires pendant le développement de nouvelles activités.

Jusqu'à présent, l'équipe de projet a organisé des webinaires sur la gestion de la menace interne, l'évaluation des risques, les équipements de sûreté et les bonnes pratiques en matière de tests dissimulés et ouverts des mesures de sûreté.

DEVELOPPEMENT CAPACITAIRE

Oman accueille une formation des évaluateurs de la sûreté côté ville

**22-24 NOVEMBRE 2021
MASCATE, SULTANAT D'OMAN**

L'élément le plus important de toute activité CASE II est sans aucun doute les participants eux-mêmes. Dans cette perspective, la formation des évaluateurs de la sûreté côté ville qui s'est

déroulée à Oman du 22 au 24 novembre, peut certainement être décrite comme un succès au regard des commentaires d'un instructeur du projet CASE II présent lors de la clôture officielle de l'activité : « Je n'ai jamais reçu autant de questions pertinentes et spécifiques à la formation dans ma carrière ». Cela résume la qualité de

l'interaction et le désir d'apprendre exprimés tout au long de cette formation.

Cette activité a été conçue pour former les évaluateurs à l'examen des vulnérabilités associées à la zone côté ville d'un aéroport. Cette activité a déjà été testée et s'est révélée utile lors du pilote organisé au Maroc en septembre 2021 et reste une activité disponible à l'ensemble des États partenaires à l'avenir.

Les retours positifs des stagiaires, la gestion efficace de l'administration de l'aviation civile omanaise et du représentant de l'ACAO, M. Adil Bouloutar, permettent de conclure que l'activité a atteint ses objectifs et l'équipe CASE II se réjouit de pouvoir offrir cette opportunité à d'autres États partenaires.

Succès d'une activité pilote en matière de tests dissimulés au Ghana

6-9 DECEMBRE 2021 ACCRA, GHANA

En décembre 2021, les représentants du projet CASE II ont organisé à Accra une nouvelle activité de quatre jours sur le thème des bonnes pratiques en matière de tests dissimulés. Cette activité pilote a alterné, de façon équilibrée, conseils théoriques et exercices pratiques visant à améliorer la compréhension de ce qui constitue un programme de tests efficace et sûr. L'activité comprenait des exercices, sur site, à divers points de contrôle autour de l'aéroport pour examiner différentes formes de tests dissimulés mais aussi les circonstances et défis locaux spécifiques qui doivent être pris en compte.

Les modules se concentrent sur les éléments importants à prendre en compte pour la réussite des programmes de tests dissimulés notamment l'examen de questions fondamentales telles que « *que voulons-nous découvrir grâce aux tests dissimulés ?* » ; et « *Comment les données des tests dissimulés seront-elles utilisées pour*

améliorer la sûreté ». Ces questions, combinées à l'étude d'autres aspects pertinents pour le développement optimal du programme, sont regroupés avec des conseils couvrant les plus infimes détails de la mise en œuvre des tests constituant la base de la formation. En tant que telle, cette activité convient aux États qui souhaitent introduire, étendre, modifier ou améliorer un programme de tests dissimulés.

Grâce à la coopération des autorités ghanéennes et à l'enthousiasme des dix participants représentant à la fois l'autorité de l'aviation civile et l'autorité aéroportuaire, l'activité s'est déroulée sans problème. Les commentaires des formateurs et des participants ont confirmé que les objectifs ont été atteints, qu'il y aura un bénéfice direct et une influence positive sur le travail futur sur les tests dissimulés au Ghana. En outre, l'équipe CASE II se réjouit de pouvoir proposer cette activité à d'autres États partenaires afin de promouvoir la mise en œuvre effective de cet aspect important du contrôle de qualité de la sûreté aérienne.

Formation « Bonnes pratiques pour les tests dissimulés » en Gambie

17-20 JANVIER 2022 BANJUL, GAMBIE

La première activité sur site de l'année a été réalisée par l'équipe du projet CASE II au profit de l'Autorité de l'aviation civile gambienne.

Tous les participants étaient issus de l'Autorité de l'aviation civile gambienne. Dès le début, il était clair que de nombreux participants avaient une bonne compréhension des principes de la thématique, ce qui a permis des discussions intéressantes sur les possibilités d'améliorer le

travail qui a été fait localement en termes de tests dissimulés, en particulier en ce qui concerne le développement d'un cadre et de protocoles de test cohérents.

Le cours était basé sur une combinaison d'exercices théoriques et pratiques en classe, qui ont été accueillis avec enthousiasme, ainsi que sur des activités sur le terrain dans divers aéroports et installations de contrôle du fret. Dans le cadre de ces activités pratiques, les participants ont eu l'occasion d'expérimenter les différentes phases des tests dissimulés, y compris les éléments de la

préparation du test, l'utilisation des objets test et d'expérimenter l'ajustement du niveau de difficulté du test.

Une aide supplémentaire a été apportée à l'État hôte, faisant suite à une demande spécifique d'assistance pour le développement d'objets test utilisant des composants disponibles localement. Les instructeurs ont aidé à configurer les tests de trois pièces différentes pour les EEI, et qui seront utilisées dans les futures révisions des activités de tests dissimulés de la Gambie.

Chacune des trois pièces de test a été délibérément créée pour offrir différents niveaux de difficulté, assurant ainsi une utilisation efficace dans le cadre d'un programme de test progressif.

En outre, la diversité des éléments fournis, a permis aux autorités gambiennes de disposer d'objets appropriés de simulation de menace à utiliser dans différents environnements de test, y compris le contrôle du fret et des bagages de cabine.

À la fin de l'activité, il était évident que les participants en avaient tiré un profit considérable et qu'il en résulterait un impact positif sur le programme de test gambien.

Les autres États partenaires qui souhaiteraient introduire, affiner ou réviser leur propre programme de tests dissimulés sont encouragés à prendre contact avec l'équipe du projet CASE II pour discuter de l'organisation de cette activité.

Activité de Bonnes Pratiques en matière de Tests Dissimulés en Ouganda

22-25 FEVRIER 2022 ENTEBBE, OUGANDA

Une activité sur les bonnes pratiques en matière de tests dissimulés a été organisée au cours de la quatrième semaine de février 2022 au profit de l'Autorité de l'aviation civile ougandaise.

Tous les participants étaient des employés de l'Autorité de l'aviation civile ougandaise (qui a des sections distinctes responsables à la fois de la supervision de la sûreté aérienne au niveau national et de la gestion de la sûreté des aéroports). Tous, sans exception, ont fait preuve dès le début du cours d'un grand engagement pour acquérir les connaissances fournies dans le cadre de la formation.

La participation enthousiaste aux exercices pratiques a été remarquable, de même que les

nombreuses conversations intéressantes initiées par des questions stimulantes.

Outre les cours et les exercices théoriques, une session pratique a été organisée sur l'aéroport international d'Entebbe, au cours de laquelle les participants ont pu expérimenter directement certains des aspects pratiques des tests discutés en classe et faire face à certaines des difficultés qu'ils peuvent rencontrer lors de la mise en œuvre d'un programme de tests.

Comme l'indiquent les formulaires de retours renseignés par les participants, cette activité a donné à l'Ouganda l'occasion de mettre à profit son expérience actuelle en matière de tests dissimulés et de poursuivre son développement afin de garantir une valeur maximale pour chaque test effectué.

Formation sur la Mise en Œuvre de Tests Opérationnels dans le Domaine de la Sûreté en Français

**14-18 MARS 2022
COTONOU, BENIN**



C'était la première fois qu'une version française de cette formation était mise en œuvre. L'auditoire était composé de dix participants des autorités de l'aviation civile des pays suivants : le Bénin, le Cameroun, le Gabon, Madagascar et le Sénégal.

Des experts du Pôle d'Analyse du Risque de l'Aviation Civile (PARAC) de la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) française se sont associés à Mme Mouniratou Tchado Issoufou, Directrice sûreté et facilitation de la DGAC du Niger pour aider les participants à acquérir les

connaissances et les outils nécessaires au développement, à la mise en œuvre et à l'amélioration des programmes de tests opérationnels.

Dispensée à travers 11 modules répartis sur cinq jours, l'activité comprenait des présentations, des discussions et de multiples exercices pratiques conçus pour soutenir des tests dissimulés efficaces qui non seulement répondent aux normes de l'OACI mais s'efforcent aussi d'obtenir une valeur optimale pour les États partenaires en maximisant les avantages tirés des tests.



Malawi : Bonnes pratiques pour les Auditeurs nationaux

**14-18 MARS 2022
LILONGWE, MALAWI**

La République du Malawi est l'un des États membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (CDAS) qui a bénéficié par le passé des activités dans le cadre du projet CASE I et connaît donc bien le soutien apporté par l'Union européenne et la CEAC.

Outre les défis qui se sont posés au secteur de l'aviation au cours des dernières années, l'autorité de l'aviation civile du Malawi est en train de résoudre une autre tâche complexe, à savoir une transition contrôlée vers une nouvelle répartition des responsabilités liées à la sécurité des aéroports internationaux du pays. Un programme

à grande échelle est en cours de mise en œuvre, comprenant plusieurs projets de construction ainsi que la fourniture d'équipements essentiels à la sécurité et à la sûreté.

Les changements prévus imposent des exigences nouvelles et accrues en matière de ressources humaines, et l'équipe du projet CASE II est bien placée pour apporter son soutien en matière de sûreté aérienne. L'organisation du cours de formation « Bonnes pratiques pour les auditeurs nationaux – niveau 1 » (BPNA1) n'est que la première étape de la mise en œuvre de ce partenariat dans le cadre du projet CASE II.

« BPNA1 » est une activité conçue pour présenter des conseils et les bonnes pratiques relatives à un large éventail de pratiques d'audit et d'inspection

et propose une combinaison d'activités en classe et d'exercices sur site, visant à renforcer les connaissances et les compétences du personnel chargé du contrôle qualité.

La tenue de la formation BPNA1 a constitué une première étape importante dans la formation de huit nouveaux spécialistes chargés d'effectuer des inspections et des audits et d'évaluer la conformité au niveau de la mise en œuvre des mesures de sûreté conformément aux exigences du programme national. Les participants étaient désireux d'apprendre, et le succès de l'activité a

été favorisé par l'organisation et la préparation fournies par le responsable de la sûreté aérienne au Malawi, M. Donnie Chimtengo. C'était la dernière semaine de travail de M. Chimtengo après une longue et fructueuse carrière consacrée à l'aviation et l'équipe du projet CASE II profite de cette occasion pour lui souhaiter une retraite heureuse et épanouie. L'équipe projet CASE II souhaite également bonne chance à son successeur, M. Robert Nkosi, et se réjouit de pouvoir continuer à lui apporter son soutien au "pays du sourire".

Soutenir la résilience du Botswana dans la surveillance de la sûreté aérienne

21-25 MARS 2022 GABORONE, BOTSWANA

Les experts du projet CASE II ont donné un cours de cinq jours sur les bonnes pratiques pour les auditeurs nationaux - niveau 1 (BPNA1).

Comme la plupart des pays du monde, le Botswana a connu au cours des deux dernières années une réduction importante des vols intérieurs et internationaux. Les conséquences négatives de cette réduction ne sont pas seulement économiques, mais affectent également sa capacité à maintenir et développer la compétence du personnel et le système de sûreté en général.

Au total, huit inspecteurs de la sûreté aérienne de l'Autorité de l'aviation civile du Botswana ont participé à la formation. Les cours, les exercices en classe et les exercices pratiques sur site se complètent ; offrant un équilibre qui se traduit par un programme d'activités dynamiques et dans lequel les participants se sont pleinement engagés.

Le Botswana attend avec impatience la reprise du secteur de l'aviation après la crise liée à la pandémie. L'équipe du projet CASE II est enthousiaste à l'idée d'apporter son soutien afin d'assurer une surveillance continue et efficace de la sûreté aérienne parallèlement à cette reprise.

MANPADS Gabon

11-15 AVRIL 2022 LIBREVILLE, GABON

Dans le cadre du projet CASE II, une équipe de la direction générale de l'aviation civile (DGAC) française s'est rendue à Libreville pour réaliser une formation consacrée à l'évaluation et à la réduction des vulnérabilités face aux menaces liées aux systèmes portatifs de défense aérienne sol-air (MANPADS) et aux armes d'infanterie sol-sol.

Dans la continuité de la phase initiale dispensée en février 2021, l'agence nationale de l'aviation civile (ANAC) a accueilli, au sein de l'Aéroport Léon M'Ba, 21 stagiaires issus de différentes entités : l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC), l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne

en Afrique et à Madagascar (ASECNA), l'Office national de sûreté et de facilitation des aéroports du Gabon, la gendarmerie des transports aériens, la police aux frontières, le gestionnaire de l'aéroport Léon M'Ba, la compagnie Afrijet et les forces de défense gabonaises.

Les futurs primo-formateurs ont bénéficié de quelques rappels théoriques, mais ont majoritairement effectué un travail pratique sur le terrain consacré à la recherche et à l'étude de sites potentiels de tir.

Animés d'un enthousiasme et d'une motivation sans faille, les participants ont contribué à poursuivre, pour les autorités gabonaises, la démarche de réduction des risques liés aux menaces sol-air et sol-sol.

Bonnes pratiques en matière d'inspection d'équipements de sûreté

**7-9 JUIN 2022
ACCRA, GHANA**



À la suite de la première expérience positive au Ghana au début de l'année 2022, l'Autorité de l'aviation civile du Ghana a demandé une assistance supplémentaire sur le sujet des bonnes pratiques en matière d'inspection des équipements de sûreté.

L'activité a été réalisée par deux membres de l'équipe du projet Case II, avec le soutien technique de l'Autorité de l'aviation civile du Ghana et en coopération avec Ghana Airport Company Limited.

Il s'agissait de la deuxième fois que cette activité était organisée, après une première mission pilote en Namibie qui a conduit à quelques améliorations, mais sans impact majeur sur les concepts clés, le contenu et la durée du cours.

Cette activité a été conçue pour présenter aux participants une base de connaissances et de concepts sur les équipements de sûreté et sur la façon de mettre en place un régime d'inspection efficace pour ce domaine de la sûreté aérienne.

En ce sens, l'objectif du cours est de permettre aux nouveaux membres de l'équipe d'inspection au sein de l'autorité compétente de se familiariser avec les différentes catégories d'équipement, leurs capacités en termes de détection et leurs limites. Par conséquent, les modules proposés soulignent l'importance d'inspecter la conformité de l'équipement avec les règlements, les normes techniques et les exigences opérationnelles applicables.

Cette activité comprend des cours théoriques, des exercices en classe pour développer des check-lists des éléments à inspecter ainsi que des exercices sur site aux postes d'inspection/filtrage.

L'activité a été suivie par 12 participants représentant les deux organisations (la CAA et l'exploitant de l'aéroport).